

Visioconférence

« Coopérer autour d'une démarche alimentaire de territoire »

mardi 3 octobre 2023

Nous avons souhaité aborder ce thème en visioconférence car suite au [Focus tiers-lieux nourriciers en Nouvelle-Aquitaine, 2022](#), nous avons constaté qu'un quart des tiers-lieux nourriciers ouverts sont intégrés dans un projet alimentaire de territoire, une grande majorité ne sait pas si il s'inscrit dans ce type de démarche (16), enfin certains n'ont tout simplement pas de projet alimentaire de territoire dans leur localité d'implantation. Réciproquement, de nombreux démarches alimentaires de territoires, et projets alimentaires de territoires méconnaissent les tiers-lieux nourriciers. Il y a pourtant fort à parier qu'ils ont des intérêts communs !

Cette note vise à synthétiser les grands thèmes abordés durant la visioconférence par les intervenants mais également par les participant.e.s au travers des questions qu'ils ou elles ont pu poser.

Objectifs

- Informer les tiers-lieux sur ce qu'est une démarche alimentaire de territoire
- Informer les démarches alimentaires de territoire sur ce que sont les tiers-lieux
- S'inspirer d'initiatives alimentaires de territoire
- Sensibiliser aux enjeux et points de vigilance associés au secteur de l'agriculture et de l'alimentation

Partenaires - intervenants

- Maïwen HODEN, Chargée de mission Démarches alimentaires de territoire à [Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine](#)
- Mélissa GENTILE, Responsable Labo et cogérante à la [Coopérative Tiers-Lieux](#)
- Pascal Brette, cofondateur du [Battement d'ailes & Co](#) et paysan

Grands axes évoqué

Pays et Quartiers Nouvelle-Aquitaine

Créé en 2002 par l'Etat et la Région, Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) est le centre de ressources sur le développement territorial. Il œuvre pour tous les territoires avec une attention particulière en direction des territoires les plus vulnérables.

Conçu initialement comme un dispositif d'appui technique et de mise en réseau commun à l'ensemble des acteurs de la Politique de la ville, du développement territorial et de l'aménagement du territoire, le centre de ressources constitue par là-même une expérience originale.

Sur la période 2021-2027, l'Etat et la Région ont souhaité renforcer profondément le centre de ressources. Ce renouvellement s'est traduit par une équipe remaniée, la politique de la ville et la politique contractuelle territoriale réinvesties et une intervention confortée sur des thématiques prioritaires.

Sur la période 2021-2027, les missions du centre de ressources sont :

- Aider à la compréhension et à l'appropriation des politiques publiques en faveur des territoires urbains, périurbains et ruraux**
- Structurer et animer les réseaux pour :**
 - mobiliser de façon complémentaire les acteurs territoriaux et sectoriels, et enrichir le travail mené en partenariat sur les territoires,
 - favoriser les coopérations et les alliances territoriales.
- Repérer, qualifier et diffuser les expériences, pratiques et initiatives pour :**
 - faciliter ou accélérer l'émergence et la conduite de projets intégrés sur les territoires,
 - comprendre et favoriser les processus d'innovation territoriale.
- Animer et accompagner l'ingénierie des territoires :**
 - dans la mise en œuvre de projets locaux,
 - dans l'évolution de leurs compétences et pratiques,
 - dans la consolidation d'une culture professionnelle du développement territorial.
- Consolider les interactions entre la recherche scientifique et les pratiques territoriales par :**
 - la mise en forme et en débat des connaissances scientifiques dans le champ du développement, de la cohésion et de la transition écologique des territoires,
 - l'initiation de démarches d'innovation et d'expérimentation territoriales.

Qu'est-ce qu'une Démarche Alimentaire de Territoire (DAT) ?

Des acteurs sur un territoire, qui décident d'apporter une réponse opérationnelle à un enjeu agricole-alimentaire identifié localement.

Une DAT est un type de projet qui agit sur un ou plusieurs sujets, notamment par la mobilisation citoyenne. Parmi les actions menées on retrouve les objectifs de : favoriser les circuits courts alimentaires de proximité, préserver le foncier agricole et naturel, introduire les produits bio dans les cantines, effectuer des actions de sensibilisation à la santé et la nutrition auprès des écoles et du grand public. Un exemple de DAT est le tiers-lieux nourriciers !

Découvrez [d'autres DAT de Nouvelle-Aquitaine dans cet annuaire](#).

Ces *initiatives* et *démarches* alimentaires de territoire traduisent une attente sociétale forte d'une alimentation saine, locale et durable. Initiées par des citoyens, d'associations, d'entreprises ou de collectivités locales, on voit, depuis une dizaine d'années, se mettre en place ce type de projet. Les collectivités territoriales peuvent choisir de coordonner ces initiatives et acteurs dans l'intérêt général de favoriser la santé, l'accès à une alimentation de qualité, et la juste répartition de la valeur sur leur territoire. Cette coordination est aujourd'hui encouragée par les politiques publiques régionales et par l'Etat, qui valorise depuis la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, la création de Projets Alimentaires de Territoires (PAT).

Quelles spécificités des PAT ?

D'après la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014 :

"Les projets alimentaires territoriaux, ce sont des démarches de terrain, volontaires, collectives. C'est un rassemblement des acteurs intéressés par la question de l'alimentation, qui se regroupent, qui établissent un diagnostic du territoire et qui cherchent et mettent en œuvre des solutions concrètes pour répondre à des problématiques locales." - Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire



Statut créé par la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt en 2014.

Fédérer autour d'un diagnostic partagé de l'État et des enjeux de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire. Ils abordent les dimensions sociale, environnementale et économique.

Du stratégique à l'opérationnel: répondre aux enjeux stratégiques du diagnostic via notamment des DAT

Démarche collective et volontaire qui peut être initiée par des acteurs différents: société civile, association, EPCI, Parc Naturel Régional

Géométrie variable : chaque PAT a un périmètre qui dépend des relations entre acteurs du territoire

Un Label délivré par l'Etat (niveau 1 et 2) qui donne visibilité et moyens financiers dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA)

→ 420 PAT labellisés en 2023 (Ministère de l'Agriculture)

[Plus d'infos](#)

Coopérative Tiers-Lieux

Tiers de confiance des pouvoirs publics et des acteurs locaux, la Coopérative Tiers-Lieux est :

- *Un réseau d'espaces de travail* partagés en Nouvelle-Aquitaine,
- *Un organisme de formation et certificateur national* sur la compétence "[Piloter un tiers-lieu](#)",
- *Un organisme de formation mutualisé* avec les tiers-lieux régionaux,
- *Un laboratoire* sur les nouvelles organisations du travail.

[Plus d'infos](#)

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

Une mini-définition

Les tiers-lieux sont des espaces où le travail se mélange à d'autres aspects de la vie en collectif.

Les tiers-lieux, un concept à caractériser

Un tiers-lieu est l'incarnation, dans un espace d'activités marchandes ou non marchandes, d'un contrat social qui se décompose à travers trois dimensions :

- ➔ **01. un parcours d'émancipation individuelle**
- ➔ **02. une dynamique collective**
- ➔ **03. une démarche motivée par l'intérêt général.**

Les tiers-lieux doivent permettre à chacun et collectivement, de se saisir de son pouvoir d'agir et de répondre aux grands enjeux de la transition qui s'imposent à nous aujourd'hui. Ce sont des projets structurants de territoires, qui (re)dynamisent un quartier, un village. Ces espaces sont conçus pour créer les conditions les plus favorables à l'éclosion des idées et à la coopération locale.

[Plus d'infos et une vidéo](#)

Qu'est-ce qu'un tiers-lieu nourricier ?

Des tiers-lieux à vocation agricole et alimentaire¹

Fin 2023, la région Nouvelle-Aquitaine recense 311 tiers-lieux ouverts, définis comme des espaces de travail partagés et collaboratifs équipés de bureaux, d'ateliers, et de terres agricoles. Un tiers-lieu dit "nourricier" est un tiers-lieu dont l'une des vocations est agricole et/ou alimentaire ; il cherche à (re)connecter agriculture et alimentation.

Entre 2019 et 2020, FAB'LIM, INRAE, Institut Agro et Incitu ont mené un travail de recensement à l'échelle française (non exhaustif) et de caractérisation de tiers-lieux dits "nourriciers". Ces tiers-lieux comprennent au moins un pôle d'activités en lien avec l'agriculture et/ou l'alimentation : production, transformation, sensibilisation, recherche, formation et/ou développement local ; en lien avec les enjeux territoriaux d'accès à l'alimentation et de valorisation des productions.

Les données collectées ont, de plus, permis de faire ressortir 3 grands types de tiers-lieux nourriciers présentant des similitudes (en termes d'ouverture au public, de services proposés, de mixité sociale, d'approche de l'agroécologie, etc.) dont FAB'LIM s'est attelé à détailler les principales caractéristiques et les défis à relever.

Je me dirige vers un tiers-lieu nourricier...

		JUSTICE ALIMENTAIRE	ALIMENTATION CITOYENNE	COOPÉRATION AU TRAVAIL
Ouverture au public	PARAMÈTRES INCONTOURNABLES	Sans condition, larges plages horaires	Sans condition, faibles plages horaires	Sous conditions
Services gratuits / solidaires		++	++	--
Domaines d'activité		Secteurs éloignés	Secteurs proches	Secteurs éloignés
Place de l'agroécologie		Diffusion	Diffusion et pratique	
Mixité sociale		++		--
Public utilisateur		Citoyen et pro	+ Citoyen	+ Professionnel
	MISSION AGROÉCOLOGIQUE	<ul style="list-style-type: none"> « Refaire société » - Favoriser la mixité et l'intégration des publics par l'alimentation Démocratiser le bien-manger (qualité et prix accessible) Changer les réflexes de consommation vers une alimentation locale et de saison 	<ul style="list-style-type: none"> Repenser le rapport entre producteur et consommateur Proposer des alternatives aux grandes surfaces Autonomiser et partager autour de l'alimentation et l'agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> Inventer les modes de travail de demain Démontrer l'intérêt / expérimenter une autre agriculture et commercialisation Autonomiser les agriculteurs

Tableau 1 : Outil de positionnement pour les porteurs de projet de tiers-lieu nourricier

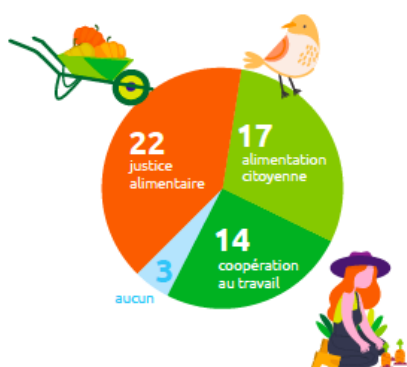
¹ Chiffolleau Y., Dechancé J., Peres J. et al. Les Tiers-Lieux nourriciers, engagés pour la transition agroécologique et alimentaire. 2020 (DOI : 10.15454/02N5-4681). (hal-03058253)

6 défis révélateurs de l'engagement des tiers-lieux dans la transition agroécologique et alimentaire

1. Sensibiliser et autonomiser les usagers sur la transition agroécologique du territoire
2. Participer à l'installation d'agriculteurs hors cadre familial
3. Changer le système agricole local
4. Changer les pratiques alimentaires
5. Faire vivre une communauté apprenante
6. Agir pour la résilience alimentaire de son territoire

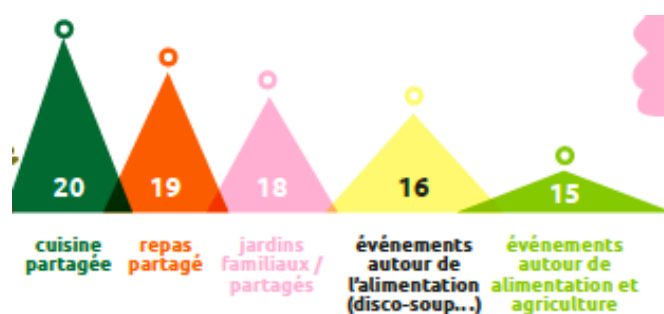
En quelques chiffres, les tiers-lieux nourriciers en Nouvelle-Aquitaine²

42 tiers-lieux ouverts indiquent proposer des activités liées à l'agriculture et/ ou à l'alimentation. Notons que 30 tiers-lieux en projet indiquent avoir une vocation agricole et/ou alimentaire.



Pas tout à fait nouvelle, cette typologie d'espace de travail partagé apparaît plus nettement depuis 2016 et s'accroît en 2021. Post-confinement, il y a eu un véritable boom des tiers-lieux nourriciers. Il est aisé de faire l'hypothèse que la période de confinement ait permis d'accélérer la prise de conscience de ces enjeux, et des capacités de réponses collectives à certains d'entre eux au sein de tiers-lieux préexistants et de tiers-lieux en devenir. Certains des tiers-lieux cumulent deux typologies ou plus.

Les offres des tiers-lieux nourriciers se positionnent sur :

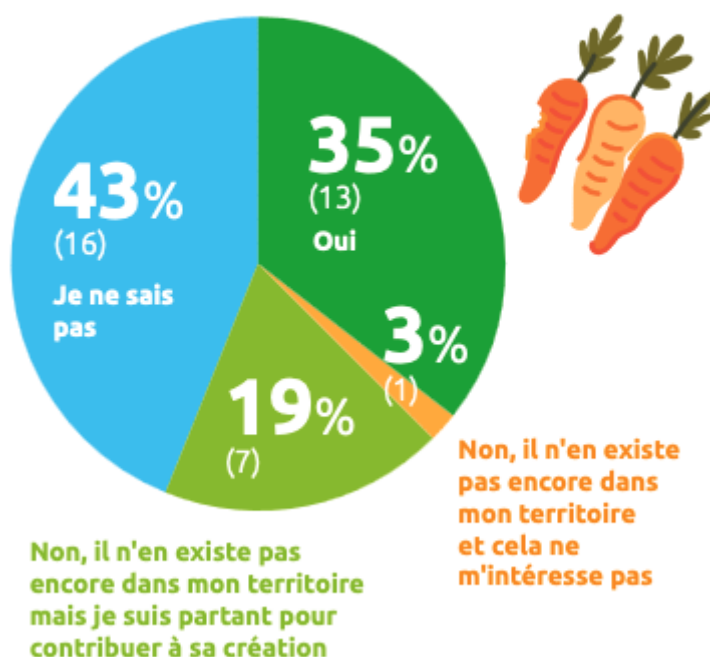


² Données issues du Grand Recensement des tiers-lieux en Nouvelle-Aquitaine, provenant de 39 tiers-lieux nourriciers en Nouvelle-Aquitaine, réalisée en 2022. COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX, Focus tiers-lieux nourriciers en Nouvelle-Aquitaine, 2022.

Quels enjeux de coopération PAT et tiers-lieux nourriciers ?

En juillet 2022, à l'occasion du [Petit Ramdam des tiers-lieux nourriciers](#), au cours duquel a été présenté le [Focus tiers-lieux nourriciers en Nouvelle-Aquitaine, 2022](#), que Pays et Quartiers Nouvelle-Aquitaine et la Coopérative Tiers-Lieux se sont rapprochés constatant un faible lien entre PAT et tiers-lieux nourriciers.

Liens entre tiers-lieux nourriciers et projet alimentaire de territoire



“Si un quart des tiers-lieux nourriciers ouverts sont intégrés dans un projet alimentaire de territoire, une grande majorité ne sait pas si il s’inscrit dans ce type de démarche (16), enfin certains n’ont tout simplement pas de projet alimentaire de territoire dans leur localité d’implantation. Il y a pourtant fort à parier de l’intérêt du rapprochement des tiers-lieux nourriciers et des projets alimentaires de territoire pour une mise en cohérence des actions sur des échelles communes !” (Source : [Focus tiers-lieux nourriciers en Nouvelle-Aquitaine, 2022](#)).

Le label PAT donne les **capacités d'ingénierie au territoire**, de **fédérer** l'ensemble des acteurs composant ce système alimentaire.

Le **diagnostic** réalisé lors de l'initiation du projet, permet de repérer ces acteurs clés qui permettront de co-construire un programme d'actions puis de le mettre en œuvre.

Les intérêts sont doubles

→ pour le PAT, répondre aux ambitions de son programme d'actions et à

l'objectif plus large défini par le PNA de développer une agriculture durable et une alimentation de qualité, accessible à tous. Comme acteur de terrain, le tiers-lieux nourricier représente un moyen de connaître les besoins du territoire tout en rendant visible au grand public les actions du PAT.

- pour les tiers-lieux nourriciers, acteurs du système alimentaire, de bénéficier de l'ingénierie et du réseau du PAT ainsi que de moyens de mise en oeuvre : économiques, politiques, humains pour notamment faciliter l'accès au foncier, rendre visible le projet, s'appuyer sur la dynamique locale tout en créant des liens avec le tissu existants.

Alors que les tiers-lieux nourriciers ont pour la plupart une approche opérationnelle, les projets alimentaires de territoire travaillent des stratégies à grande échelle. En conséquence, les temporalités diffèrent, principal frein identifié à la coopération.

Battement d'ailes & Co

Contexte de la démarche tiers-lieu nourricier pour le Battement d'ailes & Co

Le Battement d'ailes & Co a ouvert en 2005 à Cornil, en Corrèze. De jeunes corrézien.nes ont initié et porté, dans une logique autogestionnaire, la construction et l'animation d'un centre de transmission agroécologique et culturel. Depuis janvier 2021, une trentaine de structures et d'initiatives cohabitent, mutualisent, expérimentent, transmettent et renforcent réciproquement leurs économies. Tout au long de l'année l'ensemble de ces structures et initiatives locales, appelé pour l'instant « Ecosystème », propose des rendez-vous réguliers, des événements culturels et des ateliers de transmission destinés au tout public autour des enjeux locaux et sociétaux qui les interpellent : baisse de la biodiversité, déstructuration des tissus sociaux, pollution des écosystèmes, etc.

Après 15 années d'expérience, les difficultés économiques et l'épuisement professionnel ont imposé un rebond. Comment réorganiser la structure gérée par un collectif d'une quinzaine de personnes pour transmettre des alternatives et accueillir de nouvelles personnes ?

Les motivations d'alors ont été et demeurent : d'installer du monde sur le territoire, de mutualiser l'argent, le matériel, l'intelligence, les compétences, les locaux, enfin de le transmettre à tout va (formation professionnelle, ateliers d'automatisation, accueil scolaire...).

Qui sont les utilisateurs du Battement d'ailes & Co ?

Il s'agit de beaucoup de néo-ruraux, néo-corréziens. Le lieu est très identifié en tant que lieu d'accueil et d'orientation. Les nouveaux actifs sur le lieu drainent également beaucoup de monde.

Qu'est donc devenu le Battement d'ailes & Co ?

Le Battement d'ailes & Co est un tiers-lieu nourriciers également centre d'accueil avec une offre d'hébergements et de bureaux partagés adossé à un éco-hameau.

Sur le volet agricole, quatre structures sont installées : une ferme maraîchère, une ferme fruits, légumes et élevage, une boulangère, une activité autour du bois pour la gestion forestière avec différents entrepreneurs dont des charpentiers. Tous participent à une mise en commun de moyens de production

Actuellement, ils cherchent à regrouper des gens sur le lieu, plutôt des éleveur.euse.s de brebis ou de volailles pour faire de la transformation fromagère ; sous peu des menuisiers devraient également les rejoindre mais il y a de la place pour d'autres !

La Région Nouvelle-Aquitaine et la mairie sont de fidèles interlocuteurs, ils ont perdu le lien progressivement avec les autres interlocuteurs institutionnels.

Les [CIVAM Limousin](#) sont basés dans les bureaux. Ils travaillent sérieusement avec l'[ADEAR du Limousin](#) pour l'installation agricole, par la formation, leurs espaces supports techniques et pédagogiques enfin côté forêt, qui constitue une ressource biomasse bois importante, le [Réseau pour les Alternatives Forestières](#) est également basé dans les bureaux.

Une réunion par mois leur permet de se tenir au courant des actus, des problématiques, de l'adversité en cours.

"C'est pas facile d'être entendu reconnu à hauteur de ce qu'on produit comme travail depuis 20 ans. On est en lien avec les néo-paysans, la Confédération paysanne. Je suis paysan, et corrézien. On est peu en lien avec les acteurs institutionnels, en termes de production de discours c'est un peu faiblard et on en est un peu triste mais on ne lâche pas l'affaire."

Vrai ou faux ?

"Une DAT est forcément portée par une collectivité."

→ Faux ! Si elles le sont souvent, elles peuvent être portées par divers types d'acteurs : Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), Pays, Parc Naturel Régional (PNR), Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE), Comité de Bassin pour l'Emploi (CBE), département, société privée, association... Une DAT n'a d'ailleurs pas de périmètre fixe. Son périmètre est délimité par son bassin de vie... sauf lorsque cette DAT est un Projet Alimentaire Territorial. On vous en parle dans les pages suivantes !

Ex : Le Comité du Bassin pour l'Emploi du Seignanx qui porte et anime le collectif de partenaires de l'Économie Sociale et Solidaire, le PTCE Sud Aquitaine. Celui-ci porte la

Démarche Alimentaire du Territoire Sud des Landes - Pays Basque depuis 2016, qui souhaite favoriser le lien entre restaurants collectifs et producteur.ice.s locaux.

“Mais alors si une société privée peut porter une DAT, une exploitation agricole ou un commerce alimentaire en est un ?”

→ Faux ! N’oublions pas le terme “territoire” dans DAT. La démarche doit bien servir à répondre aux enjeux du territoire, et donc comprendre une dimension d’intérêt général (ce qui n’empêche pas la rentabilité économique).

Ex : Une exploitation agricole peut d’une manière agir pour la biodiversité en choisissant un mode de production raisonné et respectueux de son environnement sans pour autant commercialiser ses produits aux habitants du territoire sur lequel elle s’inscrit. Elle ne répond donc pas aux besoins de son territoire.

L’association Au fil des Séounes œuvre à la sensibilisation du grand public aux préoccupations écologiques via différents prismes comme celui de la santé et de la consommation responsable. Ses actions sont concrétisées, entre autres, par la conception d’outils pédagogiques, l’organisation d’évènements et d’ateliers, l’animation d’une plateforme d’information. La structure répond ainsi aux enjeux alimentaires mais n’est pas elle-même inscrite sur un territoire donné.

“Un tiers-lieu nourricier ne s’inscrit pas forcément dans le cadre d’une DAT.”

→ Vrai...et faux ! Force est de constater que nombre de tiers-lieux et Démarches Alimentaires de Territoire ne coopèrent pas... pour le moment. Mais un tiers-lieu nourricier est aussi en soi une DAT.

Contre exemple : Il existe des TL qui sont accompagnés par les PAT de leurs territoires. Un exemple est présenté dans la suite de la plaquette.

“Il y a donc des DAT... dans les DAT” → Vrai ! Prenons par exemple le cas d’un EPCI qui porte une DAT. Il est tout à fait possible que sur le même territoire, il y ait aussi un autre acteur qui en porte une, comme un tiers-lieu par exemple. D’où l’intérêt de coopérer !

Questions

Quelle est la part de participation bénévole par rapport à la part salariée ? Comment maintenir le moral des troupes ?

“On est une quinzaine avec une fragilité économique dans chaque structure, la participation bénévole est importante. Il y a aussi des structures sans bénévole par choix.

Il y a des bénévoles actifs depuis 10-15 ans, toutefois la majorité sont des néo-ruraux qui s’investissent durant 1 année, car ils ont besoin de bosser et de se projeter, ensuite ils s’installent et font réseau.

Être entre plusieurs structures ça tire vers le haut. Le moral est assez bon, le plus dur c’est quand on a des déconvenues avec les acteurs qui ont le plus de pouvoir et que ça ne fonctionne pas, mais on est tous dans un sentiment d’urgence, et on avance.”

Quelles sont les formations proposées et à venir ?

Les formations proposées

Les formations en réflexions

C’est Aurélie, ancienne salariée permanente du Battement d’ailes & Co, qui porte ce projet. Les acteurs sont déterminés mais trouver un modèle reste compliqué. La dispersion est problématique, il y a un fossé entre le paysan dans son champ et la structure qui s’occupe de choses plus administrées. Aurélie fait que les gens se réunissent. Il y a tout de même une tension entre le temps donné et la capacité à répondre aux exigences de la formation professionnelle.

2 réunions ont eu lieu avec les acteurs pour l’installation paysanne et artisanale, autour de différentes filières : du jardin à l’assiette d’une part, et du bois d’autre part.

Des initiatives très locales sont en train de se mettre en place sur le lieu, une maraîchère est en cours d’installation, son activité pourrait être support de formation.

La filière bois est en lien avec le hameau en construction pour développer le projet, répondre aux besoins des habitants et en faire venir d’autres. La question qui se pose est comment faire de ces chantiers des supports de formation ? Cela nécessite d’aller à la rencontre des acteurs du territoire sur la construction. Il y a un besoin de coordination, donc ça avance petit à petit.

Il pourrait aussi devenir espace d’accueil de formation, réseau de professionnels, du fait de l’existence du Battement d’aies & Co autour de la construction, de l’agroécologie. Il s’agit d’un écosystème bouillonnant pour imaginer un projet de formation professionnel (Qualiopi exige une démarche qualité, mais aussi des modalités pédagogiques, des parcours intégrant l’installation en milieu rural).

L'ouverture tiers-lieu implique qu'on s'assoit autour de la table, un sondage a été diffusé cet été, les besoins révélés sont prometteurs.

Enfin sur l'enjeu du foncier, ils ont envie de prendre une place, d'être soutenus politiquement.

Le Battement d'ailes & Co a beaucoup de projets, d'ambition, de volonté d'avoir un appui politique. Il n'y a pas de lien avec le PAT or cela pourrait être cette structure là qui pourrait assurer cette mission. Est-ce un oubli ou une autre volonté ? Pourquoi ne pas aller vers ?

"On n'a pas vu que ça existait, c'est peut être une erreur dans nos recherches, on a trouvé nos soutiens naturels ceux avec qui on a la même culture, avec lesquels on a les mêmes valeurs."

Les PAT ont pas mal d'axes transversaux dans lesquels s'inscrivent les tiers-lieux nourriciers, et vont être demandeurs d'initiatives. Y a-t-il un PAT sur la Communauté de Communes ou sur la Communauté d'Agglomération du Battement d'ailes & Co ? Sinon regarder sur les sites des Communauté de Communes ou sur la Communauté d'Agglomération, en tant que collectivités on n'a pas forcément bcp d'argent mais accès à des subsides pour mettre en valeur vos initiatives.

"Oui il existe un PAT du PETER Vallée de Dordogne Corrézienne, même si ce n'est pas votre agglomération, n'hésitez pas à aller vers eux."

Pistes :

- [PAT du PETER Vallée de Dordogne Corrézienne](#) a un réseau d'acteurs qui met en route, accompagne, inscrit dans un réseau ces initiatives.
- [PAT de Tulle Agglo](#)

REX SCIC TETRIS <http://scic-tetris.org/>

Située sur deux territoires, Grasse et La Montagne, et 2 PAT, la SCIC TETRIS travaille sur la biodiversité (faune flore, sauvage dont comestible) et la solidarité avec les personnes qui n'ont pas forcément les moyens et renouer avec le vivant. A La Montagne, l'enjeu est de recréer une prairie. Globalement, l'enjeu est de réapprendre le lien entre le vivant, sans perdre de vue que le social ne doit pas être dénoué de la solidarité.

Y a-t-il des retours d'expérience sur l'articulation entre association porteuse de tiers-lieux nourriciers et maraîchers ?

Concernant le Battement d'ailes & Co, les terrains n'appartiennent pas forcément au tiers-lieu. Avec les maraîchers et assimilés, il y a un bail agricole sur les terres qui sont celles de Pascal, pour celles du Battement d'ailes & Co, il y a des commoda. Pour les locaux, c'est discuter au cas par cas entre les différents actifs. L'enjeu est de protéger le producteur pour le matériel. C'est assez informel et la répartition des frais est évaluée au plus juste en fonction de l'usage. Il y a une importante évolution du rapport à la propriété ;

demeurent des relations, des considérations techniques sur lesquelles ils ne sont pas au point.

Se référer à l'article "[Paroles d'expert - Quelles modalités d'accès au foncier agricole ?](#)" issue de la Revue sur les tiers-lieux #6.

REX PAT du Grand Libournais

Valérie Gendré indique que le PAT du Grand Libournais est en lien avec la [Plateforme Ecllosion](#), un pôle ressource dédié aux métiers de la transition écologique et sociale et à l'innovation en milieu rural, et le tiers-lieu l'[Usine Végétale](#).

Qu'est-ce que l'habitant-chercheur ?

A défaut de pouvoir définir l'habitant-chercheur, parmi les tiers-lieux nourriciers, [Paysages nourriciers](#) à Ségur le Château (19) a adopté cette approche et peut être sollicité pour un retour d'expériences. De même, l'initiative abc biodiversité est un exemple documenté dans l'article "[Inventorier le vivant pour mieux le protéger, simple comme ABC](#)" de Vivant le média.

Repéré en 2020, [des travaux pour faire reconnaître auprès de l'Etat un statut de paysan-chercheur](#) qui permettrait de rendre éligible les activités de R&D et d'expérimentation des agriculteurs au Crédit Impôt Recherche.

Bonus

[Carte des PAT en Nouvelle-Aquitaine](#)

Site ressources sur les tiers-lieux nourriciers : nourriciers.tierslieux.net

[Médiathèque de la Coopérative Tiers-Lieux](#), sélectionner la thématique alimentation et agroécologie.

Nicolas Posta et Béatrice Maurines, Aux champs les Volonteux, Une ferme collective, un tiers-lieu nourricier, éditions repas, 2023.
<https://editionsrepas.fr/catalogue/aux-champs-les-volonteux/>

[Réseau InPACT Nouvelle-Aquitaine](#) : Le réseau InPACT Nouvelle-Aquitaine fédère 12 associations de développement agricole et rural autour du développement d'une agriculture citoyenne et territoriale.

[Reneta](#) : Le réseau national des espaces tests agricoles.

[Co-actions](#) : Co-actions est une coopérative d'activités et d'emplois. Elle a par ailleurs mené une étude sur l'installation en collectif - n'hésitez pas à contacter cmarsan@co-actions.coop ou mmercier@co-actions.coop pour en savoir plus !

Article "[L'Observatoire du foncier agricole du Cœur Entre-deux-Mers \(33\)](#)" de Terre de Liens.

"Pour information je suis citoyenne en enquête, dans le cadre de la l'expérimentation artistique, politique "Où atterrir ?" créé et initié par Bruno Latour un consortium S-composition, et accompagnée par le [collectif Rivage](#) à Bordeaux et alentours. Mon concernement est "une nourriture saine, gratuite et durable, pour tous et toutes, dans la confiance, en milieu urbain à Bordeaux à moins de 300 mètres de son lieu de vie et de ses lieux d'activités"." christine.projetoasis@gmail.com





Coopérer autour d'une démarche alimentaire de territoire

Visioconférence mardi 3 octobre 2023

la
coopérative
tiers-lieu

PQ
N-A

Pays et Quartiers de
Nouvelle-Aquitaine

Depuis 2002

Groupement d'intérêt public
créé à l'initiative de l'Etat et la
Région Nouvelle-Aquitaine

Réseau régional : élus, agents
de collectivités, acteurs du privé et
du public

5 missions : Politique de la ville,
Revitalisation des centres bourgs
et des centres ville, Inclusion
numérique, Démarche territoriale
pour l'emploi, **Démarche
alimentaire de territoire**

**Une feuille de route 2022 -
2025 DRAAF et Région** : le
Pacte Alimentaire pour une
alimentation saine, locale et
durable

Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine

Centre de ressource pour le développement territorial

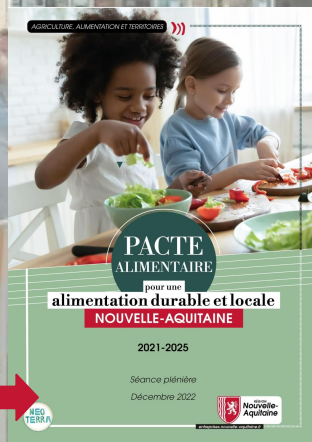
Partager

Dialoguer

Outils

Informers

Expérimenter





Démarche alimentaire de territoire

COOPÉRATIVE DU BORN

Lucie OUVRARD,
coordonnatrice
> Saint-Julien-en-Born

« Pour une alimentation locale
et citoyenne : choisir ce que
l'on mange, où c'est produit et
comment c'est produit ! »



JE SUIS RESSOURCE SUR...

Filières et circuits
alimentaires

Introduction de
produits bio,
durables en
restauration
collective

LA DÉMARCHE FAITS MARQUANTS

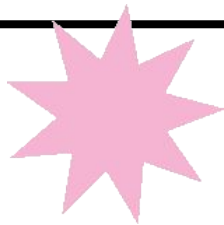
- Un laboratoire de transformation alimentaire pour valoriser les produits agricoles du territoire de 4ème et 5ème gammes
- Accompagnement des cantines scolaires à la transition alimentaire durable
- Incitation à l'installation de nouveaux agriculteurs
- Création d'emplois non délocalisables

LES THÈMES

TRAITÉS ÉGALEMENT PAR LA STRUCTURE

Nutrition, santé, sensibilisation à l'alimentation

Gouvernance partagée et participation citoyenne



Qu'est ce qu'une DAT ?



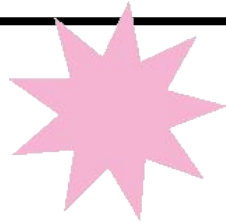
Des **acteurs** sur un **territoire**, qui décident d'apporter une réponse **opérationnelle** à un enjeu agricole-alimentaire identifié localement.



Un tiers-lieu nourricier... est aussi une DAT !

CONTACT
contact@cooperative-du-born.org
07 81 77 25 39
www.cooperative-du-born.org





Qu'est ce qu'un projet alimentaire de territoire (PAT) ?



D'après la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014

“Les projets alimentaires territoriaux, ce sont **des démarches de terrain, volontaires, collectives**. C'est un rassemblement des **acteurs intéressés par la question de l'alimentation**, qui se regroupent, qui établissent un diagnostic du territoire et **qui cherchent et mettent en œuvre des solutions concrètes pour répondre à des problématiques locales.**” - *Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire*



35 en
Nouvelle-Aquitaine

Statut créé par la loi d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt en 2014.

Fédérer autour d'un diagnostic partagé de l'état et des enjeux de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire. Ils abordent les dimensions sociale, environnementale et économique.

Du stratégique à l'opérationnel: répondre aux enjeux stratégiques du diagnostic via notamment des DAT

Démarche collective et volontaire qui peut être initiée par des acteurs différents: société civile, association, EPCI, Parc Naturel Régional

Géométrie variable: chaque PAT a un périmètre qui dépend des relations entre acteurs du territoire

Un Label délivré par l'Etat (niveau 1 et 2) qui donne visibilité et moyens financiers dans le cadre du Programme National pour l'Alimentation (PNA)
→ 420 PAT labellisés en 2023 (Ministère de l'Agriculture)

Depuis 2010

Société Coopérative d'Intérêt
Collectif de 98 sociétaires

Réseau à l'échelle de la région
Nouvelle-Aquitaine

Laboratoire au national

École filière et école
mutualisée

Modèle économique basé sur
la vente de prestations
intellectuelles et une offre de
formations

Représentée au Conseil
National des tiers-lieux

LA COOPÉRATIVE TIERS-LIEUX

vivre, se former et travailler autrement



RÉSEAU



ÉCOLES



LABO

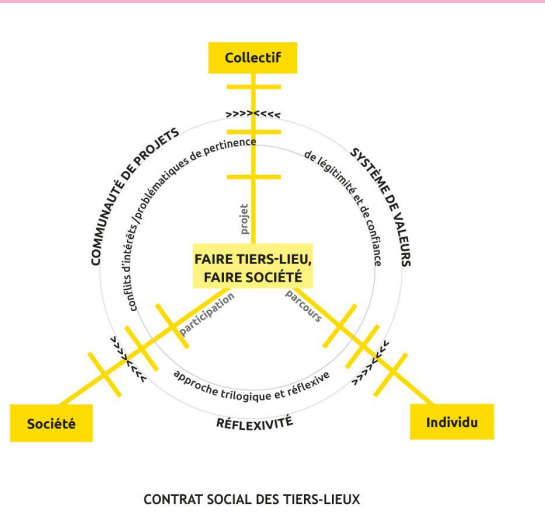




Qu'est-ce qu'un tiers-lieu ?

Une mini-définition

Les tiers-lieux sont des espaces où le travail se mélange à d'autres aspects de la vie en collectif.

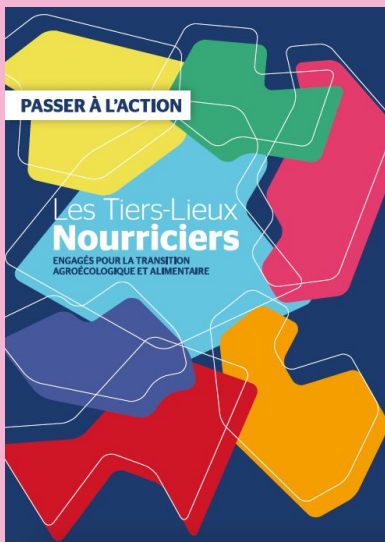


Les tiers-lieux, un concept à caractériser

Un tiers-lieu est l'incarnation, dans un espace d'activités marchandes ou non marchandes, d'un contrat social qui se décompose à travers trois dimensions :

- **01. un parcours d'émancipation individuelle**
- **02. une dynamique collective**
- **03. une démarche motivée par l'intérêt général.**

Les tiers-lieux doivent permettre à chacun et collectivement, de se saisir de son pouvoir d'agir et de répondre aux grands enjeux de la transition qui s'imposent à nous aujourd'hui. Ce sont des projets structurants de territoires, qui (re)dynamisent un quartier, un village. Ces espaces sont conçus pour créer les conditions les plus favorables à l'éclosion des idées et à la coopération locale.





Qu'est-ce qu'un tiers-lieu nourricier ?

D'après l'étude de Fab'Lim, au recensement de 125 tiers-lieux nourriciers en France puis d'entretiens avec 15 d'entre eux entre 2019 et 2020.



Les tiers-lieux interrogés

Critères de sélection

- Un échantillon représentatif du recensement des 145 TL : localisation (urbain/rural), statut (association, coopérative, entreprise...), réseaux (classique/alternatif)
- Maturité du tiers-lieu : 2 ans ou plus d'exercice comptable



Caractéristiques générales et spécifiques

- Le projet est collectif
- Les usagers ont une place dans la gouvernance du lieu ou de ses activités
- Des services gratuits ou à prix solidaires sont proposés (pas que services facturés)
- Le lieu est ouvert à un public diversifié
- Le lieu propose différentes activités
- Des outils ou dispositifs pour renforcer le pouvoir d'agir des usagers sont prévus
- Le lieu est ancré dans son territoire
- Le lieu est un espace de diffusion de pratiques

Lieu pour « coopérer, pour produire soi-même et à plusieurs, travailler et entreprendre autrement » (Groupe Francophone des Tiers-Lieux)

Reconnecter agriculture et alimentation

Production agricole

(ex. : co-farming, atelier de maraîchage en permaculture)

Alimentation

(ex. : marchés, paniers ou restau de produits locaux, ateliers transformation ou cuisine)

Sensibilisation

(ex. : activités pédagogiques au jardin, projections-débats)

Formation

(ex. : formations professionnelles pour les usagers ou pour transférer l'expérience du lieu)

Valorisation

(ex. : hébergement écologique, visites découvertes du patrimoine paysager)

Recherche action

(ex. : restauration des sols urbains, autoconstruction de matériel)



Critères de différenciation

- Degré d'ouverture au public
- Dimension collective
- Services gratuits/solidaires
- Diversité des domaines d'activité
- Place de l'agroécologie
- Mixité sociale
- Type de public utilisateur
- Ancrage local

3 grands profils



Justice alimentaire : « refaire société », diversité d'activités. Objectif : démocratiser le bien manger avec une attention aux publics fragiles, favoriser l'autonomie et le lien social.

Réussite : forte mixité sociale. **Enjeu** : modèle économique.

Alimentation citoyenne : « se réappropriation son alimentation », tiers-lieux agriculture-alimentation centrés.

Réussite : investissement citoyen. **Enjeu** : objectifs de production vs engagement bénévole.



Coopération au travail : « produire autrement en agroécologie », surtout professionnels, activités de coworking ou cofarming.

Réussite : capacités individuelles. **Enjeu** : ouverture, mixité.



&

Quels enjeux de coopération entre PAT et tiers-lieux nourriciers ?



Le label PAT donne **les capacités d'ingénierie au territoire, de fédérer l'ensemble des acteurs** composant ce système alimentaire.

Le **diagnostic** réalisé lors de l'initiation du projet, permet de repérer ces acteurs clés qui permettront de co-construire un programme d'actions puis de le mettre en œuvre.

Les intérêts sont doubles

- pour le PAT, **répondre aux ambitions de son programme d'actions et à l'objectif plus large défini par le PNA de développer une agriculture durable et une alimentation de qualité, accessible à tous.** Comme acteur de terrain, le TLn représente un moyen de **connaître les besoins du territoire** tout en **rendant visible** au grand public les actions du PAT.
 - pour les TLn, acteurs du système alimentaire, **de bénéficier de l'ingénierie et du réseau du PAT** ainsi que **de moyens de mise en oeuvre : économiques, politiques, humains** pour notamment **faciliter l'accès au foncier, rendre visible le projet, s'appuyer sur la dynamique locale tout en créant des liens avec le tissu existants.**
-